



Rédacteur : Dominique Bulté  
Cappelle la grande le 5 octobre 2015

**Compte rendu de la réunion du conseil de quartier  
Mairie/Palais  
1er octobre 2015**

**Personnalités présentes** : Caignez Bernard Adjoint au Maire, Hannebique Jacques Adjoint au Maire et Derycke Patrick Conseiller municipal.

**Représentants de la municipalité** : Gokel Julien 1er Adjoint au Maire, Marchyllie Véronique.

**Présents** : Bulté Dominique, Lahaye Réjane, Lemaire David, Sabiaux Amélie, Alloo Frédéric, Baret Christophe, Bulté Laurent, Cadart Andrée, Declercq Henri, Delobel Alain, Desmet Martine, Devos Jérôme, Hedel Patrick, Lemaire Marie-Paule, Revel Annie, Vermeulen Thierry, Waerlop Marie-José et Weens Pierre.

**Absents excusés** : Leroy Jean-Marc, Beaugrand Françoise, Decocq Christelle et Leroy Evelyne.

**Autres absents** : Blondeau Jimmy, Delannoye Daniel, Haelewyck Robert, Pache Johanne et Vernieuwe Francis.

**Lieu** : Aile Sud Palais des arts et des Loisirs

**Début de réunion** : 18h30

**Fin de réunion** : 20h30

**Ordre du jour**

Economie d'énergie

Désignation du Secrétaire de séance

Liste des présences

Validation du compte-rendu de la réunion de quartier du 25 juin 2015

Point sur les projets de la ville.

Point sur les propositions en cours.

Point sur les courriers transmis à la Mairie

Point sur les ateliers Cadre de vie

Point sur les ateliers Sécurité

## **Economie d'énergie**

Nous commençons par un point non repris à l'ordre du jour annoncé.

Monsieur le Maire a demandé à l'entreprise CERTIPRO de nous présenter son action pour les économies d'énergie. Le Président du conseil regrette de ne pas avoir été informé.

Cette entreprise agréée par l'état permet sous certaines conditions d'isoler vos combles perdus pour 1€.

Si vous êtes intéressé vous pouvez vous renseigner, sans tarder, auprès de Monsieur Bommel Willy ☎ 03 27 39 50 47. Pour ouvrir un dossier il faut se rendre en Mairie.

A noter que cette entreprise ne fera pas de porte à porte.

## **Secrétaire de séance**

Le Secrétaire du conseil de quartier Mairie Palais étant excusé, le Secrétaire de séance de cette réunion sera Hedel Patrick.

## **Validation du compte-rendu de la réunion précédente**

Le Président demande si quelqu'un a des observations à formuler concernant le compte-rendu de la réunion de Conseil de Quartier Mairie/Palais du 24 juin 2015.

Aucune observation n'ayant été avancée, ce compte-rendu est donc validé.

## **Préalable**

### Journée propreté

Le Président se dit satisfait de cette journée. L'idée de celle-ci avait été lancée par Patrick Hedel dès les premières réunions du Conseil de Quartier Mairie/Palais. Ensuite Jean-Marc et Evelyne Leroy avaient entamé les premières démarches.

Le Président du Conseil de Quartier remercie :

-Les délégués des 3 conseils de quartier qui ont ardemment travaillé à la préparation de la journée propreté. Ils ont passé beaucoup de temps dans les diverses réunions, pour la sollicitation des commerçants et à persuader les Cappellois de l'importance de cette journée.

-Ceux qui y ont participé.

-La municipalité pour la logistique et l'aide que nous a apporté M. Julien Gockel.

-La CUD pour la logistique et la formation qui va être faite dans les écoles.

-Le personnel des écoles, instituteurs, employées et APE qui ont activement préparé cette journée.

-Les associations qui ont participé au ramassage.

-Enfin les commerçants qui ont permis de mettre en place une loterie et Leclercq qui nous a fourni les KITS pour le ramassage.

C'était une belle journée citoyenne.

A nous de continuer de rappeler à chacun que la propreté est l'affaire de tous, des Cappellois, des bailleurs, de la municipalité, de la CUD et aussi des services de ramassage des détritiques.

Il arrive régulièrement que des poubelles ne soient pas vidées ou dont le contenu a été éparpillé sur la voie publique, dans ce cas, il existe un numéro de téléphone de la CUD qui est 0800 22 45 57. Si vous n'appellez pas la CUD, elle ne saura pas et ne pourra pas prendre les dispositions nécessaires pour redresser la situation.

Suite à cette matinée propreté j'attire l'attention de la municipalité par un courrier à Monsieur le Maire, remis à M. Julien Gockel en début de séance, au sujet de plusieurs points qui ont attiré l'attention des bénévoles.

- Le premier point concerne le petit espace vert rue Guillemillot. Suite au ramassage des encombrants certains jeunes ont ramassé des objets et les ont stockés à l'intérieur de cet espace vert à l'abri des regards.
- Le parking de la rue du Hooghepoorte en face du Carrefour Market, présence de nombreuses canettes derrière le muret du fond, inaccessibles aux bénévoles.
- L'espace motocross de la rue du 19 mars 1962. Une dizaine de pneus ont été ramassés par les bénévoles. Ils en restent ainsi que des encombrants genre matelas, etc. Les pneus viennent d'une benne de l'autre côté de la clôture béton dont un panneau a été cassé. De plus le panneau supérieur tient en équilibre et pourrait bien se transformer en guillotine lors d'un passage d'enfant pour récolter les pneus dans la benne. Peut-être la benne pourrait-elle verrouillée ?

### Services techniques

La ville nous a avisés que depuis le 14 septembre toutes demandes d'entretien et d'intervention de maintenance seront à adresser par Mail aux services techniques. Je vous donne ce mail :

[s-techniques@mairie-cappelle-la-grande-fr](mailto:s-techniques@mairie-cappelle-la-grande-fr).

Monsieur Hannebique, Adjoint au Maire, en charge des travaux rappelle que les personnes ne disposant pas d'internet doivent écrire à la Mairie.

### Réunion concernant le verre le 22 septembre 2015

La réunion Séparation du verre a eu lieu le 22 septembre 2015 dans l'aile sud du Palais à l'initiative de la CUD.

En France 40 millions d'habitants séparent le verre pour la collecte des détritiques, 1 million ne le fait pas. Nous faisons partie de ce million de personnes.

La séparation du verre est une norme nationale qu'il nous faut donc appliquer.

Le retraitement du verre amène des subventions, en ce qui concerne la CUD, il s'agit de 300 000€ par an. Ces subventions seraient supprimées si on ne passait pas à la collecte du verre.

Des contrôles effectués par la CUD montrent que seuls 39% des foyers mettent le verre dans la poubelle bleue.

Les containers ont été mis en place et une évaluation sera faite fin 2016.

Les conteneurs sont insonorisés et équipés d'un contrôle de niveau.

A quoi cela va-t-il servir ? Réponse : à ne pas augmenter la taxe poubelle. Les détritiques coûtent à la CUD 30 millions d'euros par an.

Les poubelles bleues continueront d'exister.

## **Point sur les projets de la ville**

Le Président passe la parole à M. Julien Gockel.

-Celui-ci réitère les remerciements faits aux personnes ayant participé à cet événement.

-Il présente aux délégués les actions que la municipalité va mettre en place concernant les déjections canines principalement par la pose de poubelles et la mise en place de distributeurs de sacs plastique. Ceci sera fait dès réception.

-Il nous fait part des avancées dans la zone industrielle.

DLB ouverture prévue en avril 2016 travaux commencés.

Gamm Vert ouverture prévue en novembre 2015.

Ce sont 200 emplois qui ont été créés dans cette ZI.

La municipalité recherche un restaurateur qui désirerait s'implanter dans la ZI.

-Des travaux de rénovation sont en cours rue du planétarium et d'autres vont commencer rue des Arts.

-Une étude est en cours pour la construction de logement dans la portion de terrain entre l'ancienne école Pasteur et le motocross de la rue du 19 mars 1962. Ce seront des logements R+2 mixtes.

M. Julien Gockel passe la parole à M. Jacques Hannebique, Adjoint au Maire, en charge des travaux qui nous annonce qu'un camion balayeur passera 3 ou 4 fois par an dans toutes les rues de la ville à partir de novembre. Les horaires et les lieux de ces passages seront indiqués dans le journal communal.

## **Point sur les propositions en cours**

Le Président fait un point sur les propositions en cours :

### **1°) Proposition concernant la communication.**

Les boîtes aux lettres sont en place.

En ce qui concerne le panneau d'affichage, les employés du Palais ont été avisés. Il nous reste à déterminer le lieu d'installation.

### **2°) Proposition concernant la parcelle de terrain n° cadastral 151.**

Cette parcelle a été nettoyée par les services municipaux mais s'est retrouvée, comme prévisible, aussi sale dans la semaine qui a suivi ce nettoyage. Tant que le bosquet n'aura pas été supprimé comme proposé, cette parcelle restera sale.

M. Jacques Hannebique, Adjoint au Maire, en charge des travaux annonce que les travaux vont être faits et qu'il ne restera que du gazon sur cette parcelle.

### **3°) Proposition concernant les déjections canines.**

Ce sujet a été évoqué par M. Julien Gockel au début de la réunion.

### **4°) Proposition concernant les voisins vigilants.**

Depuis un an environ, le dispositif Voisins vigilants se met en place à Cappelle la Grande. Une dizaine de communautés ont été créées.

La Mairie a adhéré à la démarche Mairie Vigilante ce qui va améliorer très efficacement le dispositif Voisins vigilants avec la participation des forces de l'ordre.

Une réunion publique pour la présentation de ce dispositif a eu lieu le Vendredi 26 juin.

La ville doit encore signer le protocole d'accord avec la police.

C'est donc une proposition qui a reçu le soutien de la municipalité et qui se met en place lentement mais sûrement. Le Président remercie donc la municipalité.

**5°) Ce premier courrier pour avis, transmis le 14 avril 2015, concernait le watergang situé entre les maisons de la rue Paul Francke et les maisons EDF. M. le Maire devait voir le problème, milieu mai, avec M. Hannebique, Adjoint au Maire, délégué aux travaux. Depuis lors plus de nouvelles.**

M. Pierre Weens a contacté la CUD à ce sujet. Une réunion en a suivi. Il en résulte que la distance minimale entre le bout de la cité Bouygue et le watergang n'est pas réglementaire.

On est donc dans l'impasse, chacun disant : "Ce n'est pas moi c'est l'autre".

Pour M. Hannebique, Adjoint au Maire, délégué aux travaux, la dératisation est l'affaire de chacun.

**6°) Le second courrier pour avis, transmis le 14 avril 2015, concernant un élevage de canards rue Paul Francke. M. le Maire nous a informé que le problème avait été réglé.**

Un délégué confirme que cet élevage a diminué en nombre.

## **Point sur les courriers transmis à la Mairie**

Un courrier destiné à M. le Maire a été remis à M. Julien Gockel lors de la réunion de conseil du 25 juin 2015. A ce jour nous n'avons pas reçu de réponse.

Je rappelle les points évoqués :

- Croisement de la rue Mercure et de l'avenue du Gl De Gaulle, des plots ont été posés rajoutés au fait que le stationnement interdit n'est pas respecté entraînent des déports de voitures. Cette signalisation serait conforme, le problème vient donc de ce non respect du stationnement alors que le parking des immeubles est vide. La municipalité n'a-t-elle pas un rôle à jouer pour régler ce problème. Pas de réponse.

- Rue du Cray-hof, le stationnement sur le trottoir oblige les piétons à aller sur la route ou risquer l'ouverture d'une porte de garage, celles-ci s'ouvrant sur l'extérieur. Pas de réponse.

- Nouvelle rue de la ferme, rue en U avec 2 sorties sur la rue du Cray-Hof, des STOPS ont été posés pour l'accès à la rue du Cray-Hof. Aucune signalisation n'a été posée sur la piste cyclable. Pas de réponse.

- Pour les usagers qui veulent sortir de la rue du 8 mai 1945 vers la rue du planétarium, il n'y a aucune visibilité. Les aménagements de la place Bernard Gouvard n'ont pas amélioré cette situation, le sens unique étant dans le mauvais sens.

- Stationnement sauvage rue des Arts au croisement avec la rue du 19 Mars 1962 empêchant les usagers de sortir de cette dernière. Les aménagements de la place Bernard Gouvard ont amélioré cette situation.

- Nouvelle cité EDF en prolongement de la rue de l'Egalité. Le carrefour avec la rue du Hooghepoorte n'avait aucune visibilité et les véhicules devant franchir le stop devait le faire en prenant des risques. De plus la vitesse excessive de la plupart des véhicules rendait ce carrefour encore plus dangereux. La visibilité a été améliorée de façon significative, par la Mairie ou par la CUD, et le problème a donc été résolu.

M. Julien Gockel intervient en disant que l'ensemble de ces points va être revu et qu'une réponse va nous être transmise.

## **Point sur les ateliers Animation**

Brocantes :

Quelques pistes :

- voir spectacles ; catch, imitateurs, cascades motos, etc
- voir animations ; danse, mini motos, cheval, etc
- voir restauration
- voir ducasse en même temps
- voir expositions ; cyclo Julien, 1936 UNRPA, photos cité.

Le Président demande s'il est possible de prévoir une réunion commune Municipalité, Amicale des Employés communaux, Conseil de quartier pour connaître les idées et les observations de chacun ?

M. Julien Gockel va en parler à Mme Annick Towlson, adjointe au Maire, déléguée aux fêtes.

Marché de Noël :

La municipalité est sollicitée pour obtenir un stand au marché de Noël. Ceci permettra aux Conseils de Quartier de mieux se faire connaître des habitants. Le marché de Noël déplace beaucoup de Cappellois.

Le Président a écrit un courrier à cet effet qu'il a remis à M. Julien Gockel en début de réunion.

M. Gockel va voir s'il y a encore des places libres et demande au conseil de prévoir une

animation.

## **Point sur les ateliers Cadre de vie**

### Parcelle cadastrale n° 147 :

Une proposition sera faite à la Mairie.

Est-elle prête à rétrocéder les terrain aux riverains qui le désirent et sous quelles conditions.

Si non, nous clôturons le dossier.

Si oui nous avisons les riverains de cette opportunité puis nous clôturons le dossier.

Le Président a écrit un courrier à cet effet qu'il a remis à M. Julien Gockel en début de réunion.

M. Julien Gockel demande au Président de transmettre le dossier à la Mairie. Une réunion avec les habitants concernés sera planifiée.

### Cendriers école Pasteur :

Le personnel de l'école Pasteur avait demandé la pose de cendriers à l'entrée de l'école. Ceci pour des raisons évidentes de sécurité. Ils avaient obtenu une réponse positive. Cette réponse n'a pas été suivi par la pose de ce cendrier. Ce type de cendriers coute environ une centaine d'Euros.

L'APE Pasteur a donc décidé de fabriquer ces cendriers elle-même et demande à la ville de poser ceux-ci.

M. Julien Gockel donne son accord mais précise que l'APE doit en faire la demande écrite à M. le Maire.

### La benne pour les déchets verts :

Nous regrettons la suppression de l'employé municipal qui était présent le samedi.

- Il vérifiait que la benne ne servait uniquement qu'aux déchets verts.
- Les déchets verts étaient bien répartis dans la benne, ce qui évitait qu'une partie des déchets ne se retrouve au sol.
- L'employé municipal aidait les personnes âgées à vider leurs sacs et leur évitait également de tomber le long du petit muret.
- Il était également garant de la propreté autour de cette benne.

M. Julien Gockel annonce qu'un projet de déplacement de la benne est en cours d'étude. Elle serait déplacée à proximité des ateliers municipaux et resterait à demeure toute la semaine.

Nota : L'agent de la benne a été remis en place à dater du 3 octobre et sera là à chaque présence de la benne.

## **Point sur les ateliers Sécurité :**

### Place Bernard Gouvart :

Quelques petites observations :

- Le passage piéton sert d'entrée et de sortie de parking,
- Il n'y a que de la signalisation au sol. De nombreuses infractions ont lieu alors que les conducteurs sont de bonne fois.
- En cas de stationnement de bus sur les 2 nouveaux emplacements, il n'y a pas de visibilité à droite pour les véhicules qui arrivent de la mairie.
- Pourquoi ne faire les arrêts de bus derrière le Palais.

M. Julien Gockel nous avise que l'implantation de la signalisation va être réétudiée.

### Fascicule du Cappellois.

Ce fascicule rassemble un maximum de méthodes et d'adresse à connaître pour la vie de tous les jours.

Le Président propose donc ce texte à la municipalité qui pourrait l'utiliser de la manière qu'elle

voudra. Sur le site internet, sous forme de fascicule remis lors de la journée des nouveaux arrivants ou sous toutes autres formes. Bien sûr ce texte est à vérifier, à compléter mais je pense qu'il peut être un support très utile.

Le Président a remis une copie de ce fascicule en début de réunion.

### Questions diverses

Le Président rappelle que les questions diverses doivent nous parvenir au moins 15 jours avant la réunion.

Cependant, si quelqu'un a une question, nous essaierons d'y répondre.

question posée par le Président.

La reprise des activités sportives relance les commentaires et les doutes sur la fermeture de la piscine de Cappelle la Grande.

- "Pourquoi a-t-elle été fermée ?".

- "Va-t-elle être reconstruite ?".

- "Va-t-elle être réparée ?".

Toutes ces questions sont légitimes mais n'ont pas de réponses claires de la part de la municipalité.

Il en résulte des ragots de toutes sortes et insupportables.

Pour faire cesser ces ragots n'est-il pas possible que le conseil de quartier ait à sa disposition une copie du fameux rapport de 2006 qui dit que la piscine doit être fermée.

Que disaient les rapports suivants.

Ne peut-on être informé sur les projets de la ville pour la reconstruction ou la réparation de la piscine, le coût éventuel, la participation éventuelle de la CUD, de villes extérieures. Si celles-ci ont été déjà contactées quelle sont leurs réponses.

Quelle a été l'implication de la CUD dans tout cet épisode.

M. Julien Gockel répond au Président :

- Cette piscine est vieillotte. Elle y avait une atteinte évidente à la sécurité.
- M. le Maire a donc décidé de fermer celle-ci et s'est exprimé à ce sujet.
- Une rénovation coûterait aussi cher qu'une reconstruction.
- Le coût important d'une reconstruction nous oblige à nous fédérer avec d'autres communes.
- Des contacts sont en cours.
- Il faudra ensuite chercher des subventions.
- Cela demandera beaucoup de temps.

### Dates des prochaines réunions

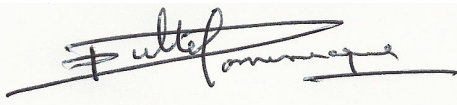
Pas de prévisions établies pour le moment.

Le président clôt la séance à 20h30.

Le Maire

Le Président

Le Rédacteur

		
--	--	--